Le règlement en EPS:

La tenue de sport:

- → Short (au dessus du genou) obligatoire quel que soit le temps.
- → 1 tee shirt + 1 de rechange
- → 1 sweat-shirt (1 K-way s'il pleut)
- → Le port du survêtement ne peut-être autorisé <u>que</u> par le professeur qui est à même de juger.de son utilité.
- → 1 paire de chaussettes + 1 de rechange.
- → 1 paire de baskets propre et sèche pour les salles (si l'élève arrive au collège en baskets, il doit en avoir une deuxième paire pour l'EPS) avec une semelle **amortissante** (et donc assez épaisse...).
- → Les lacets doivent être <u>attachés</u>.
- → La seule boisson autorisée est <u>l'eau</u>!
- → L'utilisation du téléphone portable est interdite.



OUI!



NON!!!!

Les dispenses d'EPS:

- → Exceptionnelle: une demande de dispense exceptionnelle peut être formulée par la famille et accordée par le professeur d'EPS (s'il l'estime valable). Elle doit, pour être valable, être montrée par l'élève concerné dans les rangs avant d'accéder au stade. Il sera envoyé en permanence, ou autorisé à aider son professeur.
- → De courte durée (moins de 3 mois): seul un médecin a la possibilité de dispenser un élève de cours d'EPS complètement ou partiellement. Si c'est le cas, l'élève doit présenter sa dispense médicale à son professeur d'EPS, et doit être présent au collège pendant la durée du cours.
- → De longue durée (plus de 3 mois) : l'élève doit faire viser son certificat médical par le professeur d'EPS, le CPE, et le chef d'établissement. Il est autorisé à ne pas venir en EPS.
- → Les absences et les retards doivent être justifiés comme le prévoit le règlement intérieur de l'établissement

Déplacements:

- → Aucun élève n'est autorisé à accéder au stade s'il n'a pas cours.
- → Tous les élèves arrivent en cours par le collège, et doivent y repasser même s'ils ont terminé leur ½ journée.
- → Tous les élèves doivent se trouver <u>devant</u> leur professeur lorsqu'ils remontent au collège, et avec ses camarades de classe. Les déplacements se font dans le calme.
- → Tous les élèves doivent être en rang avant l'arrivée des professeurs à la fin des récréations.

Installations et matériel :

- → Toutes les installations doivent être maintenues dans un état de propreté maximale.
- → Il est interdit de manger dans les salles. Le chewing gum est interdit.
- → Les vestiaires sont utilisés pour se changer et non pour s'y amuser. Ils doivent être quittés en groupe, tout comme le retour. Aucun élève ne doit entrer dans les vestiaires pendant les cours.
- → Le matériel doit être entretenu. Tout engin dégradé volontairement sera facturé à la famille.

NB: Toutes les règles de vie du règlement intérieur de l'établissement sont valables en EPS.

SIGNATURES de l'élève et des parents :